



Raison sociale de l'organisme de formation : **Isabelle GACE INSTITUT®**

Adresse siège : **71, rue de la Plaine - 75020 Paris**

Téléphone : **+33 6 69 23 50 51** - Mail : **contact@isabellegace.com**

Modalités des formations :  **Présentiel** -  **Distanciel**

## **Mission :**

Animer et mettre en oeuvre la politique d'accueil et d'intégration des stagiaires en situation de handicap en formation, telle que définie par la Direction d'Isabelle GACE INSTITUT®.

## **À cet effet :**

Le. la référent.e constitue une personne ressource sur le handicap et de l'accessibilité pour la Direction, l'équipe pédagogique, l'ensemble des partenaires et les publics accueillis.

## **Listes des activités du. de la référent.e handicap :**

- Accompagner le pilotage et la mise en oeuvre de l'engagement d'Isabelle GACE INSTITUT® dans sa démarche de progrès pour développer l'accessibilité de nos formations.
- Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité d'Isabelle GACE INSTITUT®.
- Développer des ressources et savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées (PH).
- Favoriser la communication sur l'accessibilité d'Isabelle GACE INSTITUT® auprès des publics et partenaires.
- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement raisonnable des modalités de la formation.
- Veiller à une égalité de traitement lors de toutes les phases de formation (recrutement, sélection, positionnement, période en présentiel et/ou en distanciel, épreuves et examens de validation, etc.).
- Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par : l'identification d'équipement de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, etc.
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de notre organisme.
- Savoir mobiliser des dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap en formation et en garantir la mise en oeuvre jusqu'au terme de la formation.
- Créer, développer et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes (partenaires spécialisés handicap, ressources handicap formation, etc.) pour pouvoir aménager les formations autant que nécessaire.
- Anticiper la fin de la formation en garantissant la transmission aux partenaires, des données favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Repérer les problématiques, les axes de progrès pour en informer la Direction.

Pour conduire sa mission et développer les activités confiées, le. la référent.e s'appuie sur un dialogue constant avec les ressources handicap formation de l'Agéfiph.



### SAVOIR-ÊTRE / APTITUDES

- Être à l'aise avec le handicap et les PSH ;
- Capacité d'écoute et d'empathie ;
- Capacité à communiquer et à convaincre ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Aptitude à coopérer ;
- Facilité d'adaptation aux situations variées et aux points de vue différents ;
- Patience, pédagogie, discrétion.

### SAVOIR-FAIRE / EXPÉRIENCE

- Mobiliser une équipe ;
- Impulser et conduire un projet ;
- Conduire un entretien ;
- Pratiquer l'écoute active ;
- Organiser et animer une réunion ;
- Savoir rendre compte ;
- Créer, développer, animer un réseau de partenaires ;
- Assurer un rôle de médiation.

## Compétences attendues pour mettre en oeuvre ses missions

### CONNAISSANCES

- Loi du 11/02/2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées* ;
- Loi du 05/09/2018 *pour la liberté de choisir son avenir professionnel* ;
- Les obligations des centres de formation en termes d'accessibilité et compensation du handicap ;
- La notion de handicap situationnel.

### CONNAISSANCES

- L'utilité de la RQTH : les mesures en faveur de l'emploi et de la formation des PSH ;
- Les modalités de mobilisation des aides et appuis ;
- Le réseau d'act.eur.rice.s ressources en matière de handicap.

**Références réglementaires :**

Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000809647/>

Loi n° 2018-1771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

[https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/M3CF5-3Wlc7vnFHLbgemt3B0La5rYk6ys5dm\\_FwTPZs=/JOE\\_TEXTE](https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/M3CF5-3Wlc7vnFHLbgemt3B0La5rYk6ys5dm_FwTPZs=/JOE_TEXTE)

**Glossaire :**

**Agefiph** : Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées

**PSH** : personne en situation de handicap